

Désignation de représentants et démocratie

Par **CompteSupprimé**, le 20/12/2018 à 19:15

Bonjour,
j'ai eu aujourd'hui mon partiel de droit constitutionnel. J'ai fait le choix de la dissertation et j'aimerais avoir votre retour sur mon plan et ma problématique pour me faire une idée.
Voici:

Sujet: La désignation de représentants est-elle nécessaire à la démocratie ?

problématique: Une représentation nécessaire à la démocratie mais contestée au nom de la démocratie.

I/ Une représentation indispensable à la démocratie

- A) Représentation légitime et incontournable
- B) Représentation à compléter par d'autres outils démocratiques

II/ Une représentation remise en cause au nom de la démocratie.

- A) La désignation des représentants contestée
(ici les modes de scrutin)
- B) La représentativité en crise: Le mouvement des gilets jaunes

Merci à vous

Par **CompteSupprimé**, le 23/12/2018 à 12:01

up

Par **Camille**, le 23/12/2018 à 22:21

Bonsoir,
[citation]Une [s]représentation indispensable[/s] à la démocratie [/citation]
Et, euh, vous vous êtes renseigné un peu sur la façon dont fonctionnait la démocratie, dans un pays pourtant pas très loin de chez nous, qui s'appelle la Suisse ?
[smile17]

Par **CompteSupprimé**, le **23/12/2018** à **23:29**

Bonsoir,

En TD nous avons vu que la problématique dans l'exercice de la dissertation était notre point de vue, notre opinion. Pour moi la démocratie ne doit pas se passer de représentation.

Par **Camille**, le **24/12/2018** à **21:14**

Bonsoir,

Sauf que les Suisses s'en passent depuis 170 ans et même plus...

Et difficile d'imaginer que la Suisse n'est pas une vraie démocratie.

[smile17]